

DC 2025 - 01 - 04

ODYSSÉE Informatique - ICARE 1.67B
N° SIRET : 20008730200036
Etablissement : SYNDICAT DE SIOULE ET M
Budget : BUDGET PRINCIPAL EAU
Département : PUY-DE-DOME
Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Date d'Edition : 09/04/2025
COMPTE FINANCIER UNIQUE
Année 2024
Page n° 1

DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Séance du 05/04/2025 à 9 heures 30

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Luc Cailloux
après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Marc CARRIAS, Vice-Président
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Considérant les éléments suivants :

Nombre de membres en exercice : 118
Nombre de membres présents : 71
Nombre de suffrages exprimés : 82 (dont 11 pour l'abstention)
VOTES : Contre = 0 Pour = 82 Abstentions = 0
Date de convocation : 28/03/2025

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B		
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (10 026 544,49 - 8 569 811,05)		4 927 589,78
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		1 456 733,44
		3 470 856,34
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (3 093 190,89 - 3 621 903,39)		562 776,43
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)		-528 712,50
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (838 800,00 - 2 346 651,00)		1 091 488,93
		-1 507 851,00
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)		
		-945 074,57

Il décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)		
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)		945 074,57
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)		1 000 000,00
		2 982 515,21
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)		

MIS EN LIGNE LE
02 MAI 2025

Cachet :
Pour expédition conforme,
Président,